



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce
Sous-rubrique: Mutation
Date de publication: SHAB - 21.03.2019
Numéro de publication: HR02-1004593316
Canton: VD

Entité de publication:
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation F-Partenaires SA, Lausanne

F-Partenaires SA
Jusqu'ici
Fragnière Partenaires Sàrl

Route de Chavannes 9
1007 Lausanne
IDE: CHE421345754
Forme juridique: Société anonyme
Jusqu'ici: Société à responsabilité limitée (SARL)
Siège: Lausanne
Jusqu'ici

la société a pour but toutes prestations de services dans le domaine de l'immobilier, notamment la gestion de projets et assistance à la maîtrise d'ouvrage, à l'exclusion de toute opération prohibée par la LFAIE (pour but complet cf. statuts).

Fragnière Partenaires Sàrl, à Lausanne, CHE-421.345.754 (FOSC du 05.10.2016, p. 0/3091477). Nouvelle raison de commerce: F-Partenaires Sàrl. Nouveau but: la société a pour but toutes prestations de services dans le domaine de l'immobilier, notamment la gestion de projets et l'assistance à la maîtrise d'ouvrages, à l'exclusion de toute opération prohibée par la LFAIE, ainsi que toutes prestations liées à l'architecture et à la direction des travaux (pour but complet cf. statuts). Augmentation du capital social. Nouveau capital social: CHF 50'000, divisé en 500 parts sociales de CHF 100, détenues par Fragnière Pierre. Transformation: la société à responsabilité limitée est transformée en société anonyme, dont le capital-actions est fixé à CHF 100'000, libéré à hauteur de CHF 50'000, conformément au projet de transformation du 7 mars 2019 et bilan au 31 décembre 2018, présentant des actifs de CHF 1'243'511 et des passifs envers les tiers de CHF 958'971, soit un actif net de CHF 284'540, contre attribution aux associés de 1'000 actions de CHF 100. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Statuts modifiés le 7 mars 2019. Nouvelle raison de commerce: F-Partenaires SA.

Capital-actions: CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 1'000 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. La clause statutaire relative à l'obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption est radiée. Les statuts ne prévoient plus de clause particulière au sujet du mode de communications. Fragnière Pierre, qui n'est plus associé-gérant, est nommé administrateur. Radiation de la mention relative à la renonciation à l'organe de révision. Organe de révision: PUBLEX Fiduciaire SARL (CHE-104.303.262), à Genève. Signature collective à deux est conférée à Lançon Florent, de France, à Seynod (France).

Précédente publication dans la FOSC:

Date de la publication dans la FOSC : 05.10.2016
La mutation de l'entité juridique mentionnée a été effectuée dans le registre du commerce.
Publication selon les art. 9 et 35 ORC.
Registre journalier no 5271 du 18.03.2019
Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Vaud